téléphona au commissariat.

Peu après, le commissariat de police arrivats sur les lieux II constata la mort et saisti quelques papiers sur le suicidé.
Cest ainst, qu'il apprit qu'il s'agissait du mourtrier de Mine Bénedetti.
Le cadvire fut alors transnorté au commissariat, où l'on constata que Gardone s'était iné avec un pistolet automatique du calibre de ? m'm.

A la suite de ce suicide, l'action de la justice va se trouver éteinte.

M. J.-B. de Pleux de ROUBAIX

que tous connaissent comment il a été guéri après 35 ans de souffrances et de soins inutiles

Cest un fait indéniable qu'à Lille se sont précipites depuis près de deur ans les maiades les plus atleints de l'arthritisme, attirés dans notre capitale du Nord par les guérisons dont ils entendalent parler. Un fait non moins indéniable, cest que des malades qui avalent tout essayé depuis des années avavent suivi tous les trattements passibles, absorbé toutas les drogues imagmebles, se sont trouvés guéris après quelques applications d'un trattement qui prouve sa supériurité en donnant des guérisons d'ans d'innombrables cas où toutes les médications babituelles et classiques avaent échoué; alors que ces malades avalent perdu toute continue dans la possibilité d'une guérison, fla rentratement que en malades avalent perdu toute continue dans la possibilité d'une guérison, fla rentratement execus, qui habite 61, rue du Ples. Roulais, est apé de 60 ans. Depuis 1888, cest-à-dire depuis 55 ans. fl. rue cest de soigner et d'âtre soigne sans la motindre amélioration. Ne croyant plus à riem, il se décide cepandant à suivre le traitement de l'Institut Anti-Arthritique et ce malade que l'on ne pouvait arriver même à soulager depuis 35 ans est guéri après six applications. Or, notez que son rhumatisme articulaire chronique généralisé est la forme rhumatismale en face de laquelle le médecin est le plus désarmé. Cela ne prouve-t-fl pas nettement la supériorité du traitement de l'Institut Anti-Arthritique et chronique généralisé et la forme rhumatismale en face de laquelle le médecin est le plus désarmé. Cela ne prouve-t-fl pas nettement la supériorité du traitement de l'Institut Anti-Arthritique? Le secret de ce traitement que des plus des résultaits à plupart du temp; articulaire de l'annitait anti-Arthritique et chronique généralisé à la forme rhumatismale en face de laquelle le médecin est le plus désarmé. Cela ne prouve-t-fl pas nettement une médication dont les prix sont modères, il s'applique à toutes flus de l'annités a plupart du temp; aucune douleur, des résultaits à plupart du temp; aucune douleur, des résultaits à

mont rendu force et courage. Sachez Monsieur o Doceur que et courage. Sachez Monsieur o Doceur que et et esta sesayé intico qui les deveurs musicul de la compara de la

L'INSTITUT SERA FÈRME LE MARDI-GRAS

RAFLES ALLEMANDES EN FRANCE

RAFLES ALLEMANDES EN FRANCE
Le Mans, 23. — En exceution d'une récente
circulaire du Ministre de la Justice, la police
de sûrcié du Mans a cuvert une enquête sur
les agissemente de deux négociants aliemands venus de Mannheim et descendus
chans un grand nôtel de la ville.
L'un, nommé Weilt, raflatt les pommes de
coutean de la région et, par wagons completa les expédait en Allemagne, Deux wacons partirent de Laigne St-Gervais et trois
le Bacouges-sur-Loir.
L'autre, Loeb, es présentait chez les marchands de chevaux et essayait de leur faire
des achats. Il voulait, disait-il, renouer les
bonnes relations d'avant-guerre.
Des procès-verbaux out été dressés.

UNE PROTESTATION DE LA BOUCHERIE

Tonlouse, 28 — Le président de la Fédéra-tion des Syndicats de la Boucherie du Midi et fin Sud-Ouest a adressé à M. Poincaré, prési-dent du Conseil, un télégramme réchamant des mesures urgentes pour empêcher la sortie du Bétail

dem est Consen, in terestament des mesures urgentes pour empecher la sortie du bétail.

Ce télégramme signale que des courriers agissant pour le compte de nations étrangères et profitant de la baisse du change, suivent les foires et marchés de la région, rafient le hétail et provoquent des augmentations qui deviennent un péril pour le ravitalitement de la nation française.

L'interpellation sur l'affaire Marlier-Daudet à la Chambre

M. POINCARE S'ETANT FORMELLEMENT REFUSE A TOUTE DISCUSSION LE RENVOI DE L'INTERPEL,
LATON A ÉTÉ VOTÉ PAR 386 VOIX
CONTRE 185.

A 15 heures, le Chambre rentre en seance et
sborde la discussion du projet tendant à moditier les articles 419 et 430 au code penai reitaits
au délit de coalition et à la répression de la
spéculation illicité.

M. ENGERAND s'attaque au projet dépose,
son adoption équivadrait à une reconnaissance
des estrels qui n'ont d'autre objet que de faire
échec è la baisse, M. CONSTANT l'appuie, au
pom du petit commerce.
UHRY, tout en se déclarant pertisan du texte,
vient reprocher à la majorité et au gouvernement, de n'avoir pas pris les mesures succeptibles de faire baisser le prix de la vie.
La suite de la discussion est ensuite renvoyée
à jeudi.

L'INTERPELLATION DE M. BUISSON Linterpellation DE M. Buisson
Le prisident demande alors au gouvernement
quelle date il propose pour la date de l'interpetlation de M. Ferdinand BUISSON, sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour
qu'auvune administration publique ne se croit
en droit d'énoncer, contre un citoyen quelconque
des accussitions odieuses sans en assumer la
responsabilité
M. Léon DAUDET quitte la salle.

LE MINISTRE POSE LA QUESTION
DE CONFIANCE
M. COLBAT Ministra de la fusition demande

M. COLRAT. Ministre de la Justice, demande à la Chambre de ne pas ouvrir un débet sur uno déposition quelle qu'elle soit et quel que soit le témoin. Quand l'instruction sera close, la Chambre fera ce qu'elle voudra, mais d'ici-la elle n'a pas le droit d'intervenir et sur ce point je pose la question de confiance.

LA DECLARATION DE M. BUISSON LA DECLARATION DE M. BUISSON M. Ferdinand BUISSON, its applaudi sur tous les banes, monte à la tribune. Il déclare qui cette affaire est pour lui une question politique cette affaire est pour lui une question politique cette même plutôt une question de conscience humaine. Cest pourquoi d'ademande à la Chambre de spréter à un examen rapide de cette affaire. Il ne vott pas pourquoi on ferait le silence sur des faits que tout le monde connaît. Un de nos collèques, je ne veux pas asvoir mui il est, a cet l'objet d'accusations infâmes qu'il avait peut-être provoquées, je ne veux pas le savoir.

M. BUISSON demande au Gouvernement s'il est d'accourait avec hui et avec la conscience publique pour réprouver d'où qu'elles viennent, les d'accourait d'un oiloyen français quel qu'il soit.

LE MINISTIRE DE LA JUSTICE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE VEUT QUITTER LA SALLE M. MAGNE, and de M. Léon Daudet, monte la tribune. Il s'excuse de l'émotion qui l'étreint M. MAGNE combat la thèse du garde des sceaux en disant que l'instruction est violée par lé soupçon atroce qui pèse sur le haut fonctionnair dont les dépositions motivent l'interrellation. M MAGNE sort quelques feuillets qu'il étale sur le tribune.

MAGNE sort quelques feuillets qu'il étale sur la tribune.

M. MAGNE : ce sont précisément ces dépositions. Il y a eu trois dépositions du directeur de la sûrelé générale, il faut que je confronte ces dépositions.

M. MAGNE fait le geste de prendre "un des destrillets, immédiatement M. COLRAT prend sa serviette nerveusement et quitte le banc du gouvernement, il s'arrèle toutefois dans l'hémicycle en consistant que le président du conseil qui lu aussi manifeste sa vive indignation de l'ouverture de la discussion s'est leve et cependant s'est rassis en voyani M. MAGNE ne pas commencer sa lecture.

L'émotion de la Chambre est vive.

M. POINCARE INTERVIENT ET LE RENVOI EST VOTE

M. COLRAT. — Je n'ai eu connaissance de ces documents que parce que M.Léon Daudelest venu me les apporter lui-même, mais il ne faut pas cubiler que lureque vous aurez lu ces documents la Crambre voutra les disculter et blên je vous dis loi que vous ne trouverez pas sur ce banc un seul garde des sceaux pour se prêter à cettu codarition.

on seul garde des sceaux pour se press à core
opération.

M. POINCARE : ...et pas un seul Président
du Conseil. Je demande à la Chembre si elle
veut se livrer à des emplétements sur le pouvoir
judicitaire. Il y a des principes supérieurs aux
quels nous devons obéir.

M. POINCARE. — Et vous voulez ouvrir ici
un débat sur une mistruction qui n'est pas close
et dont vous nous apporteriez des plèces détachées. Nous n'accepterons jamais une pareille
discussion.

chées. Nous n'accepterons jamais une pareille discussion.
Le renvoi à la suite demandé par le gouvernement qui pose la question de confiance est voté par 386 voix contre 185.
Le Président de la Chembre fait connaître ensuite qu'il a reçu deux interpellations : l'une de M. PICOT, sur l'expulsion des locataires en meublès, l'autre de M. LOCOUIN, sur l'application de la loi sur les prêts d'honneur.
Le renvoi à la suite est adopté sans discussion. Prochaine séance vendredi, à 15 heures,

DEUF FRERES

A MONTIGNY-EN-GOHELLE

Mardi dans l'eprès-midi, M. Guilbert Sérephin, agé de 56 ans 1/2, occupé à des travaux de maconnerie, à Montigny-en-Gohelle
a soudain été pris de congestion. On s'empressa immédiatement autour de lui, mais
malgré les soins que lui prodigua le docteur, il expira dans la soirée.

Dans la soirée de mercredi, au moment
où il apprenait la mort de son frère, M
Louis Guilbert, en rentran chez lui, tut luimême frappé de congestion. Un docteur,
appelé à lui donner des soins, n'a pu se prononcer sur sen état.

Une date commune pour l'heure d'été

Des négociations sont en cours entre la France la Befrique et l'Angleterre pour fixer à une date commune la mise en vigueur de l'heure d'été La Belgique et la France se sont mises d'accord pour proposer le dernier samedi de mars. Le gouvernement anglais suggère le 19 avril, soit le troisième samedi d'avril, veille de Pâques, Les trois pags confèreront à ce sujet.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DANS LE NORD

LES ÉDILES PARISIENS à Tourcoing et à Armentières

Une délégation du conseil municipal de paris a visité les écoles professionnelles modèles des deux cités industrielles



LES ÉDILES PARISIENS SORTANT DE L'INSTITUT COLBERT. Au ceutre à gauche : M. CHERIOUX, président de la délégation — A droite : M. LEDUC maire de Teurosing — Derrière M. Cherioux ; M. LABBÉ, directeur de l'Enseig, technique

L'enscignement technique et professionnel a pris dans le Nord une extension considerable depuis la guerre. Sa réputation justifiée s'est répandue par toute la France, au point que les principaux établissements techniques du Nord, notamment l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières et l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie de Tourcolng ,sont pris comme modèles dans le pays entier, tant par leur aménagement moderne impeccable, que par la portée des services qu'elles sont appelées à rendre.

rendre.

Nombreux sont, en effet, les visiteurs français et étrangers qui viennent de toutes parts se rendre compte des progrès réalises ces temps derniers dans ces étoles, dans le domaine de l'enseignement pratique.

domaine de l'enseignement pratique.

La ville de Paris, se proposant de créer dans la banlieue immédiate de la capitale un important orphelinat, auquel serait adjoin'e une école professionnelle, une détégation du Conseil municipal parisien est venue hier à Tourcoing et à Armentières, conduite par M. Labbé, directeur de l'Enseignement technique, visiter les écoles modèles, dans le but de recueillir toutes suggestions utiles, susceptibles de faciliter l'édification d'un établissement similatre pour la Seine. La délégation, présidée par M. CHEd'un établissement similaire pour la Seine.

La délégation, présidée par M. CHERIOUX, conseiller municipal de Paris, était
composée de MM. Guichard, secrétaire du
Canseil général de la Seine et du Conseil
municipal; Duvaux, inspecteur général de
l'Enseignement; professionnel de la Seine;
Martzioff, directeur des services administratifs de l'enseignement à la Préfecture de
la Seine; Riotot, conseiller général et conseiller municipal; Chausse, Tourquemin,
Flourot, Dr Caimele, conseillers municipalix
de Paris, et de M. Dupin, architecte de la
ville de Paris.

A leur arrivée en gare de Tourcoing, à

ville de Paris.

A leur arcivée en gare de Tourcoing, à 11 heures 30, les édiles furent reçus par MM. Leduc, maire de Tourcoing; Moulin, adjoint; Willerval, secrétaire général de la mairie, et M. Dupin, directeur de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Fourcoing. Après un court déjeuner au buffet, les édiless partirent en autos vers l'Ecole, qui poté aussi le nom d'Institut Colbert, où un puissant enseignement allait leur être donné.

A L'ÉCOLE PRATIQUE DE TOURCOING

Avant de visiter l'École Pratique, les Parisiens s'arrêtèrent à l'École du Bâtiment,
rue de Gand. Cette école, dite de formation
rapide, qui fonctionne sous l'égide du Syndicat des Entrepreneurs avec le concours de
la ville, a pour but de former des ouvriers
qualifiés d'élite. Ses élèves on! pour la plupart dépassé l'âge post-scolaire. Après trois
mois de cours suivis assidument dans les
différentes sections, du travail du fer, du
bois, de dessin technique, de plomberie, de
zinguerte, etc., en sortent des ouvriers qualiffés qui donnent toute satisfaction à l'eurs
employeurs. Les édiles se montrèrent très
intéressés à l'œuvre qui, si parfaite qu'elle
soit, est bien loin encore d'égaler celle de
l'Institut Colifert.

l'Institut Colfert.

L'Ecole Pratique, que la délégation a ensuite visitée, ne compte pas moins de 100 internes et 50 demi-pensionnaires, ses cours du soir et du dimanche matin sons suivis par plus de 900 élèves de toutes professiona. Bâtie à la moderne, considérablement agrandie depuis l'an dernier, elle comprend des sections de menuiserie, maréchalerie, cordonnerie, de taille d'habits, de houlangerie, pâtisserie et d'électricité. L'onnexe du Textile comprend des ateliers de tissage, de fillature de laine peignée, de tein trerie, d'impression, de filature de coton, des laboratoires de chimie tinctoriale et de fibre textille. A ces ateliers, sont adjointes des sec-

tions de mécanique, d'ajustage, de fonderie, tout cela remarquablement outillé et aménagé, dirigé par des professeurs et organisé suivant les méthodes d'enseignement les plus perfectionnées. Les élèves internes sont agés de 12 à 18 ans, les cours du soir sont suivis par des apprentis et ouvriers de tous ages qui, moyennant le paiement d'une somme infime de 50 francs par an, peuvent se perfectionner dans la profession qu'ils ontoboste.

choisie.

Avec la compétence qu'on lui connaît, M.

LABBÉ exposa aux visiteurs tous les runeges de cette véritable usine universelle destinée à former l'élite de l'artisanat l Pendant plus de deux heures, les édiles parisiens parcoururent les immenses ateliers,
luutile de déclarer qu'ils se déclarèrent
enchantés et émerveillés de leur trop courte
visite. Après avoir admiré l'École e natation, la délégation prit, en auto, la route
d'Armentières, où à l'Ecole Professionnelle,
bien d'autres surprises leur étalent réservées.

A L'ECOLE PROFESSIONNELLE D'ARMENTIÈRES

Complètement reconstruits, pimpants sous leurs Irelches couleurs, au milieu des jardins, des parcs et des pelouses, les pavillons de l'Ecole Nationale professionnelle d'Armentières se dressent coquets, là où il y a quelques années à peine on ne trouvait que des las de ruines informes, lamentables souvenirs de la guerre cruelle.

Sous l'habile direction de son nouveau chet, M DAUCHY, l'Ecole revit, reprend toute son activité, reconquiert tout son pres-tige d'artier.

Ples que par sur alleurs. M. LABBE est ici chez lui. N'est-li pas le principal artisan de la prospérité du grand établissement modèle l'Accompagné de M. THALAMAS, inspecteur d'Académie, représentant le recteur de l'Université de Lille, il va piloter les édiles parisiens dans toutes les dépendances du palais de l'enseignement technique moderne.

du palais de l'enseignement technique moderne.

Surpris, émerveillés, les enquêteurs consulteront les atcheilers, les salles de classe, les laboratoires, les salles de classe, les laboratoires, les salles de machines, dignes de celles de nos plus prospères industries, les salles de dessin industriel. Rien, depuis les dortoirs jusqu'aux réfectoires, n'échappera à leur s'investigations intéressées. M. Labbs et M. Dauchy se prodiguent, lls font suivra aux visiteurs tout le cycle des travaux, leur font remarquer tous les perfectiemnements apportés à l'école du genre, la plus connue de France. L'Ecole, qui fonctionne sur un budget annuel imposant de 1.200.000 trancs, compte maintenant 300 élèves se préparant pour la plupart aux écoles d'Arts et Métiers. L'an prochain, elle en comptera 400. Maigré les examens difficiles d'admission, le nombre des candidats augmente d'année en année.

C'est dans les succès remportés qu'il faut chercher les causes de cet engouement pu-sifié! Les visiteurs s'intéressent à tout, aux prix de revient, aux moindres détails d'orga-nisation. Ici comme à Tourcoing, ils se mon-trèrent enchantés de leur instructive visite,

Avant qu'ils ne reprennent le rapide de Paris, nous avons demandé aux édiles pari-siens l'impression qu'ils emportaient de leur fatigante journée. Tous nous ont donné la même réponse :

— Que n'avons-nous de tels établissements aux abords de la capitale. Un puissant enseignement nous a été donné dans le Nord. Merci de nous avoir édifiés. Nous saurons en profiter i

Marcel POLVENT.

Fidèle au programme que nous avons tracé ici, au début de notre vaste esquête sur les causes de la vie chère, nous traons compta des lettres, des suggestions qui nous parviennent de toutes parts, dans le but unique de chercher à solutionner d'une l'açon pratique et profitable à jous, l'angoissant problème.

imique de chercher à solutionner d'une façon pratique et profitable à jous, l'angoissant problème.

C'est pourquoi, en vue de parer à la crise decloureuse que nous traversons, nous n'hésitons pas à publier les lettres signées qui nous sont adresséea. Nous le faisons en toute imparitalité, sans prendre personnellement position sur le terrain et à fitre de documentation utile.

En votei une nouvelle, qui nous est envoyée par un de nos lecteurs de Lille:

« Permettez-moi de vous féliciter pour la courageuse campagne que vous menez contre la vie chère et à dire à ce sujet mon moi, qui est l'expression exacte de ce que pensena presque tous les consommateurs. Mes observations seront courtes et précises.

» Avant la guerre, les commerçants, les détaillants, prenaient un bénéfice de 4 à pour cent. S'as se contentaient aujourd'hui d'un bénéfice de 20 pour cent, ils ne pourraient provoquer aucume critique, attendu que le coût de la vie est quatre fois plus stlevé. Mais c'est ordinairement un bénéfice de 100 pour cent qu'is prétévent actuellement, au détriment des consommateurs.

» Je pourrais vous citer des exemples probents à propos du pain, du charbon, du sucre, de la bière, mais vous pouve; les constater par vous-même et je crois irutile d'insister.

» Hier, je vous l'assuré en toute sinceriré, j'ai entendu un commerçant faire cette réflection : « Si le franc remontait, la marchandise baisseruit de prix et nous serions obligés de vendre à perle ; » Voilà donc un commerçant qui ne souhaite pas que le franc remonte! Et croyez-vous qu'il soit le seul?

» A mon avis, pour amener la diminition du coût de la vie, il faut faire l'éducation du coût de la vie, il faut faire de mesures

mergant qui ne souhaite pas que le franc remonte! Et croyez-vous qu'il soit le seul?

» A mon avis, pour amener la diminition du coût de la vie, il faut faire l'éducation du coût de la vie, il faut faire l'éducation du consommateur et prendre des mesures efficaces d'examen et de surveillance pour empédier les benéfices exagérés, qui ne devraient pas dépasser, à mon avis, 20 pour cent, A ce taux, le commerçant pour rait vivre honnétement, faire face à toûtes ses charges et le consommateur ne serait pas airocement 'exploiré, il est vrai qu'il f'est souvent de son plein gré par indifférent et souvent de son plein gré par indifférent et routine. Une ménagère, par exemple, a l'habitude de se fournir chez tel épicier, où elle paise le litre d'huile 4 fr. 25, alors que dans une épicerie voisine il ne coûte que 4 francs. Ce serait méconnaître la force de la routine, de l'insouciance et de l'imprévoyance, voilà pourquoi je réclame l'éducation du consommateur, faite parallèement, par des agents qualifiés chargés d'examiner l'écart entre les prix d'achat et de vente des commerçants, pour la moralité du commerce de de l'intéret public.

» Si cette double mesure était appliquée, vous verriez la vie clière rapidement étranglée et les commerçants honnêtes, qui sont l'immense majorité dans notre pays, seraient les premiers à s'en félicére. Voilà mon idée et la pierre que j'apporte à votre Bloc contre la vie toujours plus chère et plus difficile pour les familles cuvrières »,

Le charbon manque LA RUHR RAFLE LES WAGONS NECESSAIRES A SON TRANSPORT

La chambre syndicale des Négociants en charbons en gros du Nord de la France

a Depuis quelques jours, la négoca bonnier se plaint de l'insuffisance des d ditions par fer en charbons de foyer do

ditions par fer en charbons de foyer doméstique.

L'hiver sévit dans toute son intensité, les
ménagères réclament à cor et à cri du
charbon de ménage, que les petits marchands sont incapables de leur livrer faute
d'expéditions par fer.

Les Compagnies se plaignent de l'insuffisance du matériel mis à leur disposition par
la Compagnie des chemins de fer et invoquent cette raison pour diminuer leurs expéditions.

Le chemin de fer du Nord, de son coté,
nous assure qu'il a du fournir 5.000 wagons
pour la Rhur et que la plupart des réseaux
voisins : Elat, Paris-Orléans, Est, ne lui
rendent pas les wagons expédiés dans ces
réseaux.

rendent pas les wagous expenses dans réseaux.

Evant donné la gravité de la situation, nous serious infiniment reconnaissants aux Pouvoirs publics de vouloir bien donner les instructions nécessaires pour que le matériet livre par le chemin de fer du Nord aux réseaux voisins lui soit rendu dans le plus bref délai possible, de manière qu'à cette époque de l'année les populations de noe régions voisines des Compagnies Houillères ne manquent pas de charbon, faute de vagons.

gons, Nóus nous faisons l'écho des doléances de tous, — Le Président : C. DELATTRE-LE-MARCE v.

UNE REUNION DE LA COMMISSION DES FARINES DU NORD

DES FARINES DU NORD

La Commission consultative départementale des farines s'est réunie à la Préfecture du Nord le jeudi 28 février, à 15 heures, sous la présidence de M. Paul Cameau, secrétaire général du Nord.

Étaient présentes : MM. Creton, adjoint au maire de Lille ; Potié, agriculteur, maire Leose ; Fichaux, président de la Chambre syndicale des meuniers du Nord de la France ; Detebarre, président du syndicat des boulangers de Lille; Waffart, président de la Coopérative des P.T.T., à Lille.

Le Bloc contre la Vie Chère

MM. Buche, directeur des services agricoles et Knight, économe à la mairie de Litle, assistatent également à la réunion.

La Commission a poursulvi ses études touchant le rapport entre le cours des Diés, le prix des farines et le prix du pain ; elle se réunire de nouveau le jeudi 6 mars, à 16 h. 30.

Une exécution capitale a eu lieu à Metz

UN TIRAILLEUR ALGERIEN, AUTEUR D'UN DOUBLE CRIME L'A EXPIÉ

Metz, 28. — Ce matin, à six heures, a eu lieu à Metz, devant la prison départementale, l'exécution du tirailleur Mohamed Abdel-Kader ben M' Barek qui, dans la nuit de Noël 1922, avait tué à coups de fusil Albert Pouillon, un jeune homme de Morhange et sa fiancée, Jeanne Souchon, se rendant de Pédánges à Morhange, pour assister à la messe de minuit. Le vol avait été le mobile du crime.
Condamné une première fois à mort, le

rendant de Pédanges à Morhange, pour assister à la messe de minuis. Le vol avait été le mobile du crime.

Condamné une première fois à mort, le 27 février 1923, sous le nom de Lebekakcha Badry, par le conseil de guerre de la 6e region, le trinilleur révéla après coup qui avait été jugé sous un faux nom. Il fallut donc le traduire devant le conseil de guerre de la 20 c région, à Nancy, qui confirma la sentence des juges militaires de Metz.

Le Président de la République ayant rejeté le recours en grâce de Mohamed, celuici a payé, jeudi matin, sa dotte à la justice. Il a été réveillé à 5 heures 30. Au commissaire du gouvernement qui lui demandait s'il avait des révélations à faire, Mohamed répondit qu'il avait tué parce qu'il avait été injurié par ses victimes. Il ajouta qu'il savait bien qu'il avait fauté et qu'il demandait pardon à la société.

Après s'être entretena pendant quelques instants, dans sa cellule, avec un sodat musulman, faisant office de ministre du culte, l'assassin a été livré aux aides de M. Deibler, qui lui firent revê'ir un pantalom de treillis bleu et chausser des sabots, tenue réglementaire pour les condamnés militaires devant être exécutés.

Le tirailleur a remercié son avocat, Me Bodard, et l'a prié de prévenir son oncle dans son pays. Un important service d'ordre tenuit à distance le public, d'ailleurs très peu nombreux. Parmi les personnes autorisées à assister à l'exécution. Il n'y avait guiere qu'une dizaine de civils. Le corps du supplicié à été transporté au cimetière de l'Est, aux fins d'inhumation.

LES EXPERTS POURSUIVENT LEURS TRAVAUX

Paris, 28.— Le comité Dawes s'est réuni ce matin pour procéder à l'audition de sir Arthur Salter chef des services économiques de la Société des Nations, qui a développé ses termes du rapport qu'il vient d'établir, à la demande du comité, sur les résultats que l'action de relavement entreprise par la Société des Nations a permis d'obtenir dans les finances de l'Autriche et dans la stabilisation de sa monnaie. Aux dires de sir Arthur Salter, ces résultats sont de nature à permettre d'envisager l'avenir avea confiance en ce qui concerne l'Altemagne, au cas où une œuvre du même genre serait entreprise à son profit.

QUAND LE PROPRIÉTAIRE DIT PRENDRE LE LOGEMENT DU LOCATAIRE

Paris, 28. — La loi sur les loyers accorde, on le soit, une indentatione de la duratione de loyer au locataire seinos de son jocquent par un proprietaire qui à fauscament deslaré vouloir l'occuper tul-même. Devant quelle juridicion doit être portée la réclamation du locataire? Les chambres du conseil statuant en matière de loyers sont, en effet, divisées sur la question, les unes so déclarent compétentes, les autres décidant en sens inverse, ce qui équivant au renvoi devant le tribunal civil.

au renvoi devant le tribunal civil.

La troisième section de la chambre du conseil, présidée par M. Herbet, adoptant les conclusions de Me Raymond Hesse, vient de rendre un jugement qui pareit trancher la question. Elle a décidé que l'indemnité fixée par la loi a le caractère d'une pénalité senctionnant l'action principale qui est, sans contestation possible, de la compétence de la chambre du conseil. D'allieurs, l'intention du législateur est formelle : il a voutu crèer en matière de loyers une procédure simple et peu coîteuse. L'action en ledemnité ne sauraif faire exception a cette règle ; elle est de la compétence de la juridiction de la chambre des loyers.

LE DICTATEUR ESPAGNOL DISPOSÉ A CÉDER SA PLACE

DISPOSE A CEDER SA PLACE

Londres, 23 .— Le « Daily Telegraph 4
apprend que le général Primo de Rivera,
ayant oblenu au préalable l'approbation du
roi Alphonse, est entré en régociations privées avec certains des anciens chefs parlementaires bannis par lui et notamment avec
M. Maura et les amés conservateurs de ce
dernier. Le général de Rivera accuellièrair
maintenant leur collaboration à bras
ouverts et il serait même disposé à leur
céder la place.

A ces ouvertures, les conservateurs onb

céder la place.

A ces ouvertures, les conservateurs ont répondu qu'ils accepteraient de reprendre et eurs fonctions aux deux conditions suivantes : 1º d'ablissement définitif des responsabilités militaires et civiles du désastre de 1921; 2º règlement du problème marocain.

Dans les cercles les plus autorisés de Madrid, on se montre tout en faveur d'une politique d'apaisement donnestique. On peut done s'attendre à ce que les généraux comparaissant actuellement devant conseil de graere soient acquittés ou bien qu'ils ne régoivent que des peines nominales.

FEUILLETON DU 29 FEVRIER 1924. - N.

La Chatte Blanche

TRAND ROMAN D'AMOUR. PAR DELLY.

CHAPTIRE FREMIER

Chaptire remiter

Ce petit colloque, presque chuchoté, payeit pu passer inapercu, pour les gens deprochain. Déjà, la fantastique enchère de Gona Luisa avait plus que jamais concentration de Gevres, objet d'un violent engouement. En le voyant s'attarder près du comptoir cè vendit luis de Rambuges et continuer de causer avec elle, en remarquant qu'il glissait le petit mouchoir dans une poche de son vétement, alors qu'il avait fait emporter par un domestique les autres menus objets achetés jusqu'ici, on en consciu que la rare beauté de la jeune fille avait enfin raison de na indifférence.

Silas Holster, le tront assombri, s'était repreche Le baron Garnaux, qui suivait son mandes d'un sir amusé, vint à lui et chuchota à son ortelle:

— Flirt sans consèquence i Elle est paur de Rambuges — qui est vraiment idéale, autre parantèses.

Le sourcile pales se rapprochèrent audessus des paupières irès blanches, qui plaiseà lui faire un brin de cour. Mais lui faire un brin de cours lui faire un brin de cour. Mais lui fa

19 fois par hasard! La jeune personne est si cela ne peut aller plus loin, car naturelle-jolie! Silas murmura:

— Merveilleuse! Et c'est sa tante, pa-rait-il, celte blonde en costume fauve, la-il peut se permettre les plus hautes am-

rairii, celle blonde en costume fauve, là-bes?

Oui, la comtesse de Rambuges.

Voules-cous oue je vous présente?

— Très volontiers.

Nadiège, entourée d'une petite cour imasculine acqueillit le jeune Américain sans empressement. Elle était sacretement perveuse, inquiéte. Tous cos sens lus interportaient si peu l'elle aurait voulu s'artacher aux pas de M. de Gesres, le lorcer à lui accorder, un peu d'attention. Une colère jalouse lui montait au cerveau, quand elle le voyait s'entretentr avec une autre temme. Et elle ne put réprimer un tressaillement, lorsque le comte Vorskoif lui dit à mi-volx:

— Eh l eh l M. de Gesvres a l'air de

il peut se permettre les plus heutes ambitions. Et son père serait là pour le un rappeler, au cas où il voudrait l'oublier.

— Oui, il paraît qu'il fonde sur cet ainé les plus orgueilleux éspoirs. À l' j'y pense, il faut que j'aille voir si le princese Serkine a encore un peu de cette dentelle que le lui si achetée tout à l'heure. Elle est assez jolle... et pour les orphelins, on peut blen la payer le double de ce qu'elle vaut !

Elle souriait en sa levant. Sa mince

peut bien la payer le double de ce qu'elle vaut l'
Elle souriait, en se levant. Sa mince personne se glissa entre les groupes, le long de la galerie. Le comptoir de la princesse Sestine se trouvait à l'extrémité, près de colui de Mme de Terneuit. Nadiège, d'un coup d'esit, constata que M. de Gesvres n'était pius là. Elle feignit de regarder les dentelles pendant un moment, parut ennuyée qu'il n'en restat plus de celle qu'elle désirait, puis s'étoigna, les veux chercheurs, telle une chatte aguets. Apercevant M. de Mayonne, elle s'avança vers lui:

— Tout à fait réussie, cette fêle, mon-

aguets. Apercevant M. de Mayonne, elle s'avança vers lui:

— Tout à fait réussie, cette fâte, monsieur le duc ! Mme de Mayonne s'entend admirablement à organiser cela.

— Oui, ce n'est pas mat. Je crois que la recette sera magnifique.

— Sans aucun doute ! Et cela, grâce à M. de Gesvres. Cette vente aux enchères était une idée géniale !

Elle rit doucement.

— Et sa conférence, quel succès ! Yous deves être fier de lui, massieur ?

— Oh ! certes ! Jen convisus sans lausse modestie, comme vous voyes.

— Et your avez bien raison ! D act tel-

lement supérieur, de toutes façons ! Mais prenez garde... Un sourire glissa entre ses lèvres, et son regard se cacha sous les paupières mi-

closes.

— Prênez garde qu'il ne se laisse attendrir par quelque joi visage, par de beaux yeux mélancoliques...

Elle s'interrompit ancore, xuettant la surprise sur la physionomie de son interlocuteur. Puis, plus bas, d'un ton de confidence, elle reprit :

— Je ne voudrais pas que vous me croyiez d'instigatrice de ce petit... flirt qui semble s'ébancher...

dul semble s'ébancher...

— Celui de M. de Gesvres avec ma nièce. Oh i le crois qu'il ne faut, pas y attacher beaucoup d'importance. Yolaine est une enfant, qui ne peut plaire véritablement à un homme comme lui. Mais enfin, on ne sait jamais... Les hommes sérieux se laissent parfois prendre par ces petites filles naïves en apparence. Or, un tel mariage serait impossible, le le reconnais toute la première et je flens à yous le dire, très loyalement.

— Ah l par exèmple l... Henry aurait distingué Mile de Rambuges? Après tout, elle est suffisamment séduisante pour cels l' Mais, en effet, il n'y a pas à songer. pas à songer une minute qu'il arrête son choir sur elle l

— N'est-ce pas ? Aust ai-je tonu à vots prévenir... discrètement. De mon côté, je vais essaver d'empecher que ma nièce aille si souvent chez les Terneuil. C'est l'aduelle le rencontre... Soyes sesure que je fersi tout pour arrêter ce fiirt, qui pas fersi tout pour arrêter ce fiirt qui pas fersi tout pour arrêter ce fiirt qui pas fersi tout pour arrêter ce fiirt qui pas fersi tout pas fersi tout pas fersi tout pas fersi difficille de la lui fai qui semble s'ébaucher... — Un flirt ? Quel flirt ?

Mme de Rambures. Mais étant donné ce soupçon qu'elle venait d'éveiller en lui, il songeait qu'au cas où elle aurait vu juste, il trouverait pour l'éloigner Yolaine de son fils une alliée puissante en cette jeune femme très éprise d'Henry et certainement possèdée par la jalousie.

Cette révélation l'ennuyait beaucoup. Comme tous, la délicieuse beauté d'Yolaine, son charme très arristoratique l'avaient frappé. Si Henry s'avisait de l'aimer, il serait difficile de la lui faire oublier...

tions paternelles, et je vous remercie de minutes plus tard, elle ontrainait Yolaine mapporter votre aide pour nous épargner à tous de grands ennuis.

Au fond, M. de Mayonne ne se méprenait pas sur la raison qui faisait agir din d'hiver. La porte faisant communime de Ramburges. Mais étant donné ce quer celui-ci avec l'un des salons étati din d'hiver. La porte faisant communi-quer celui-ci avec l'un des salons était termée aujourd'hui. Mme de Mayonne ne se souciant pos que la cohue des étrangers vint porter dommage à ses plantes rares. Un rideau de feuillage couvrait la sépara-tion vitrée en interceptant les rejardes curieux. Quolques lan. pes électriques seu-lement étaient allumées et cette lumière douce domait un aspect …e mystère à og lardin clos et tiède où flottaient de suaves parfums.

parfums.

Un domestique apporta du champagne et des pâtisseries. Henry, très gai, fit les honneurs de ce goûter... Yolaine regardait avec ravissement autour d'elle. Ce jardin d'hiver lui paraissait une merveille. Et comme l'atmosphère semblait ici plus légère, moins étouffante — au physique et au moral — que dans le galerie el les salons pleins d'une foule élégante, trop parfumée, qui lui était si étrangère, de toutes façons!

Enhienne à haute voix, déclars ce que

rabienne. à haute voix, déclara ce que la jeune fille pensait tout bas :

— Comme cette petite halte est reposante, en sortant de là-bas !

Jacques approuva :

— Oui car on ne respirait plus ! Mais en doit se demander, Henry, ce que nous sommes devenus ? Comment vas-tu expliquer ...

- Oh : je trouverai bien quelque chose, ne t'inquiête pas !
Fabienno dit en riant :
- M. de Gesvres sait bien que tout est permis aux hommes cubbes, ou anne aux gouverains.